



LA LETTRE HEBDO

Eisine

sebastien.elie@ardenne-metropole.fr

Ne l'appellez plus jamais IFTS ! L'ex-Institut de formation technique supérieur, créé dans les années 80 au sein du pôle de haute technologie du Moulin Leblanc, à Charleville-Mézières, vient de changer de nom pour devenir l'Ecole d'ingénieur en sciences industrielles et numérique, en abrégé Eisine. Easy à se rappeler, non ? Mais au-delà de cette nouvelle appellation, l'info à retenir c'est surtout le fait que l'Eisine va enfin pouvoir délivrer des diplômes d'ingénieur, une première attendue depuis des lustres sur les Ardennes. Surtout si l'on se souvient que dès le XVIII^e siècle, Mézières a accueilli la fameuse Ecole royale du génie... Si vous voulez en savoir plus sur l'Eisine, les formations qu'elle dispense ou les modalités d'inscription, c'est par là que ça se passe.

Avec des fleurs

jean-marc.rosigni@ardenne-metropole.fr

Avez-vous une vague idée du laps de temps nécessaire à la décomposition d'un gobelet en plastique ? Quatre à cinq siècles en moyenne... Partant de cette constatation, un groupe d'une douzaine de jeunes de 16 à 26 ans accompagné par la Mission locale du bassin d'emploi de Charleville-Mézières, elle-même soutenue par Ardenne Métropole, a décidé de créer un gobelet biodégradable présentant une particularité épatante : au fond de ce gobelet se cache un petit espace dans lequel se trouvent des graines de coquelicot ou de trèfle. Concrètement, si ce gobelet est jeté en pleine nature, au bout de 6 mois il aura disparu tout en libérant ses graines. Réjouissant, non ? Cette initiative sera présentée le 7 mai à la finale régionale du concours des mini-entrepreneurs.

Zéro

aude.dougados@ardenne-metropole.fr

Ardenne Métropole ambitionne de devenir un territoire exemplaire en matière de préservation de l'environnement. Rien d'étonnant, dès lors, que notre communauté d'agglomération se soit lancée dans une démarche "zéro pesticide". Sur le terrain, il s'agit de bannir les désherbants chimiques lors de l'entretien des équipements dont l'agglomération a la charge. Une douzaine de communes ont choisi de rejoindre cette démarche environnementale en adhérant au groupement de commandes créé à cet effet (Arreux, Chalandry-Elaire, Charleville-Mézières, Fagnon, Givonne, Houldizy, La Francheville, Les Ayuelles, Montcy-Notre-Dame, Saint-Aignan, Sedan et Villers-Semeuse). Une réunion se tenait ce matin pour présenter à tous le prestataire retenu dans ce cadre, ECO'logiC.

A vos marques !

thibaut.canuti@ardenne-metropole.fr

La médiathèque Georges Delaw, à Sedan, vous propose jusqu'au jeudi 2 mai un concours original. Il s'agit de créer un marque-page, sur un support aux dimensions adaptées (6 cm de large sur 20 cm de haut) mais en utilisant une ou plusieurs techniques de votre choix : huile, aquarelle, crayon, feutre, collage... Bref, tout est autorisé ! Et le panel est tout aussi large du côté des catégories d'âge : 3-4 ans, 5-7 ans, 8-13 ans et pour finir, 14 ans à plus que centenaires ! Trois gagnants seront désignés pour chacune de ces catégories et les œuvres retenues seront dévoilées lors d'une cérémonie prévue le 23 juin. Bien évidemment, chacun de ces marque-pages sera disponible à la médiathèque et exposé jusqu'à la fin du mois d'août. Plus de renseignements ici.